



Pour usage externe

Fiche d'information sur les bordereaux d'achat électroniques (BAE)

Moderniser la gestion des pêches.

Le MPO modernise la collecte et la gestion des données sur les pêches partout au Canada. Le BAE est un nouvel outil numérique que les acheteurs utiliseront pour déclarer électroniquement leurs achats par l'entremise de la Plateforme d'échange et de collecte de données halieutiques électronique (PECHE). PECHE est une plateforme sécurisée qui héberge divers outils, dont les BAE.

Qu'est-ce que le BAE

Le bordereau d'achat électronique (BAE) est une solution numérique développée par le MPO permettant aux acheteurs de déclarer leurs achats (espèce, poids, prix et date) par l'entremise du système PECHE plutôt que sur papier. Ce système complète les journaux de bord électroniques (JBE) remplis par les pêcheurs, en améliorant la collecte de données du côté de l'acheteur, en réduisant la paperasserie pour les pêcheurs et les acheteurs et en assurant des données exactes et à jour pour la gestion des pêches.

Pourquoi nous introduisons les BAE

L'introduction des BAE permet au département de rationaliser et de simplifier la production de rapports de données, d'améliorer la qualité et la traçabilité des données grâce à des processus normalisés, et de s'engager et de collaborer de manière significative avec l'industrie lors de la conception et de la mise en œuvre de nouvelles solutions.

Pour les acheteurs, les BAE signifieront à terme :

- Moins de paperasse et moins de formulaires à gérer.
- Des exigences de déclaration plus claires et moins d'erreurs ou d'informations manquantes lors de la déclaration.
- Moins de suivis de la part du MPO pour corriger ou soumettre à nouveau les données des bordereaux.
- Une gestion des dossiers simplifiée grâce aux fichiers électroniques.

Premiers utilisateurs du système BAE

Les premiers utilisateurs de cette première version sont les acheteurs de crabe des neiges et de homard provenant des pêcheries dans la région des Maritimes, plus précisément dans les zones de pêche au crabe (ZPC) 20 à 24E et les zones de pêche au homard (ZPH) 27 à 32. Cela permet d'harmoniser le processus avec celui des autres régions et vise à obtenir des données sur les débarquements de pêche plus fiables, plus rapides et plus accessibles.

Comment le MPO aidera les acheteurs à se préparer à la transition

Pour aider les acheteurs à se familiariser avec les BAE avant le début de la saison, le MPO a élaboré une gamme de ressources d'apprentissage et de soutien. Des démonstrations de produits, suivies d'une séance de questions-réponses, seront également offertes juste avant la première période de déclaration. Ces ressources comprennent une fiche d'information sur le produit, des guides d'utilisation étape par

étape, des aide-mémoire et notre page Web sur les BAE. Nous encourageons les acheteurs à consulter ces ressources sur [le site Web du ministère](#).

Service pour répondre aux questions des acheteurs

Si vous avez des questions concernant votre connexion, veuillez consulter la [page d'aide du gouvernement du Canada](#), car les informations que vous cherchez peuvent déjà être fournies.

CléGC contact de connexion:

- Le Canada et les États-Unis - 1-855-438-1102
- Text Telephone (TTY/TDD) - 1-855-438-1103
- À l'extérieur du Canada et des États-Unis - 1-800-2318-6290

Interac® contact de connexion:

- Le Canada et les États-Unis - 1-855-433-5397
- Text Telephone (TTY/TDD) - 1-855-224-1714
- À l'extérieur du Canada et des États-Unis - 1-800-7328-7358 ou 1-416-733-5403

Pour toute autre demande, veuillez contacter : DFO.CFISReportingSupport-SCIPSoutienRapport.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

Accéder aux BAE en ligne

Avant de pouvoir déclarer leurs achats de poisson via BAE, ils ont doivent posséder une CléGC avant de pouvoir se connecter et soumettre leurs renseignements d'achat au ministère. CléGC est un identifiant en ligne sécurisé du gouvernement du Canada qui permet aux particuliers d'accéder en toute sécurité aux services du gouvernement fédéral. Grâce à un seul nom d'utilisateur et un seul mot de passe, les acheteurs peuvent se connecter à plusieurs systèmes du gouvernement du Canada (comme BAE). CléGC contribue à protéger les renseignements personnels grâce à une authentification sécurisée et aux normes de sécurité du gouvernement du Canada.

Que sont censés faire les acheteurs

Une fois que l'acheteur a terminé le processus de connexion à l'aide de CléGC et s'est connecté à BAE sur PECHE, il peut soit utiliser [un fichier de rapport standardisé](#) pour télécharger et soumettre ses données de vente de crabe des neiges et de homard, soit fournir des données extraites de son système informatique tiers existant pour confirmer ses informations d'achat de poisson.

Dans sa première version, le MPO n'acceptera que les chargements de données en masse aux formats de fichiers Microsoft Excel (.XLS ou .XLSX) ou Comma-Separated Values (.CSV).

Implications pour les pêcheurs

Les pêcheurs ne soumettront pas de bordereaux d'achat; seuls les acheteurs soumettront les données de BAE, ce qui représente un changement de processus dans certaines régions (notamment les Maritimes).

Comment les données des acheteurs sont protégées

Les renseignements transmis au MPO par l'entremise de PECHE sont protégés conformément aux normes de sécurité du gouvernement du Canada. Le système utilise une connexion sécurisée, le

cryptage, l'authentification et un contrôle d'accès afin d'assurer la protection des données lors de leur transmission, de leur stockage et de leur utilisation.

Comment le gouvernement, les fournisseurs de logiciels et les acheteurs ont été impliqués

Le MPO a collaboré avec les provinces, les principaux fournisseurs de logiciels du secteur et les organisations d'acheteurs durant la phase de conception. De plus, le MPO a sollicité des acheteurs des régions maritimes et du Golfe pour participer aux tests d'utilisation de son système BAE. Leurs commentaires, ainsi que ceux des fournisseurs de logiciels du secteur, ont été intégrés à la prochaine version.

Plans de publication futurs pour les BAE

Alors que la première version se concentre sur la méthode de téléchargement de fichiers, elle s'appuie sur les retours des principaux acheteurs et éditeurs de logiciels, un formulaire web destiné aux petits acheteurs ou à ceux ne disposant pas de logiciels spécialisés sera envisagé et pourrait être disponible dans les prochaines versions. Le déploiement des prochaines versions devraient être lancées en 2026. .

Le MPO continuera de consulter les acheteurs, les provinces et son personnel interne afin d'améliorer le système et d'élargir l'intégration et la participation.